

[Texte]

M. Leblanc (Laurier): Auquel nous allons collaborer, d'ailleurs.

M. Charron: Oui, oui, c'est exact.

M. Leblanc (Laurier): 36 millions, je pense.

M. Charron: Oui.

M. Soupras (directeur général de la Fédération des Caisses d'Économie du Québec): Quant à la troisième Fédération, la Fédération des Caisses d'Économie, elle œuvre surtout dans le milieu industriel et professionnel, dans les usines, parmi les groupements d'enseignants syndiqués. Les buts primordiaux de notre Fédération ou de nos Caisses d'Économie, c'est surtout le prêt à la consommation qui se fait dans une moyenne de 80 à 82 p. 100; prêts hypothécaires, très peu.

Quant aux normes, nous sommes aussi régis par la même Loi des Caisses d'épargne et de crédit et nos Caisses aussi ont la liberté de mettre plus en réserve que le minimum exigé par la Loi, qui est de 10 p. 100.

• 1620

M. Leblanc (Laurier): D'après votre mémoire il semblerait que vous êtes en faveur du système d'intégration.

M. Charron: Oui.

M. Leblanc (Laurier): Je n'ai pas lu votre mémoire au complet, malheureusement, mais faites-vous une distinction, ou êtes-vous en faveur, de la distinction qui est faite dans les propositions du Livre blanc, entre les corporations ouvertes et les corporations fermées?

M. Lamarche: Les trois Fédérations se sont mises d'accord pour approuver le mémoire tel qu'il a été préparé par la grande Fédération qui, en fait, est la plus grande au Québec. Nous endossons entièrement ses recommandations et nous en sommes solidaires.

M. Leblanc (Laurier): Ce qui veut dire que vous êtes en faveur de l'intégration?

M. Lamarche: Oui.

M. Leblanc (Laurier): Et vous êtes en faveur également du système qui veut, d'après le contexte du Livre blanc, qu'on fasse une distinction entre la corporation ouverte et la corporation fermée et j'ai l'impression, à la suite de ce qu'a dit M. Morin que vous semblez vouloir vous identifier aux corporations fermées.

M. Lamarche: Il y a un type particulier je crois, parce que nous avons dit que nous voulions un statut à part, que ce ne soit pas la corporation fermée, mais que nous nous en

[Interprétation]

Mr. Leblanc (Laurier): To which we are going to participate anyway.

Mr. Charron: Yes, that is right.

Mr. Leblanc (Laurier): \$36 million is it not?

Mr. Charron: Yes.

Mr. Robert Soupras (Directeur Général de la Fédération des caisses d'économie du Québec): As far as the third federation is concerned, the federation of the Caisses d'économie, it functions the industrial and professional centres amongst teachers who belong to unions. The main purpose of this particular Federation of savings unions is consumer loans, that is 80 to 82 per cent is put in consumer loans, very little mortgage loans.

We are governed by the Caisse Populaire Act of Quebec but they put more in reserves than the minimum required under the Quebec statute which is 10 per cent only.

Mr. Leblanc (Laurier): I would gather from your brief that you are in favour of the system of integration.

Mr. Charron: Yes.

Mr. Leblanc (Laurier): Unfortunately, I did not read all your brief. But do you make a differentiation or are you in favour of the distinction which is established in the White Paper between closely-held corporations and those not closely held?

Mr. Lamarche: The three federations agree with the brief put forward by the big federations. It is the largest federation in Quebec. We fully endorse the recommendation submitted in the brief.

Mr. Leblanc (Laurier): This means that you are in favour of the integration?

Mr. Lamarche: Yes.

Mr. Leblanc (Laurier): Your favour the system in the White Paper of their being a distinction between widely-held and closely-held corporations. After having listened to Mr. Morin, I am under the impression that you want to be considered as a closely-held corporation.

Mr. Lamarche: We mentioned that we wanted a particular status. It would not be exactly the closely-held corporation but we would start with a model of the closely-held